

5. Aspect financier

A titre indicatif, voici un tableau des tarifs de l'année scolaire 2019-20 donnant des éléments permettant de faire un calcul du coût du collège.

Les nouveaux tarifs seront votés en OGEC en mai 2019	Repas au self	Contribution scolaire annuelle	Autres coûts	A.P.E.L (facultatif)		Voyages pédagogiques			
Tarifs 2018-2019	Repas jours fixes ou libres	Paiement par prélèvement, chèque ou espèces	Coût moyen annuel hors contribution et repas	Adhésion A.P.E.L collège	Adhésion A.P.E.L collège	Voyages pédagogiques 6ème	Voyages pédagogiques 5ème	Voyages pédagogiques 4ème	Voyages pédagogiques 3ème
Tarifs indicatifs et non contractuels			Seront facturés des livres, des fournitures pour fabrication, cotisation sport,...	Je soutiens l'association des parents d'élèves du collège (facultatif)	Je soutiens le mouvement National des A.P.E.L (facultatif)	Une sortie pédagogique à la journée est organisée par an	Un séjour pédagogique de quelques jours est organisé par an en France	Un échange linguistique de quelques jours est organisé par an avec les Pays-Bas	Un séjour pédagogique de quelques jours est organisé dans le pays de la LV2
Coût annuel en euros	552 (120 repas par an)	333	50	6,82	16,18	entre 40 et 50	entre 180 et 230	entre 180 et 230	entre 300 et 400
Par prestation	4,60			23					
Le prélèvement mensuel d'octobre à juin avec une régularisation en juillet permet d'étaler le paiement									

L'inscription dans un établissement privé sous contrat ne doit pas être bloquée par l'aspect financier. Parlez-en simplement au Chef d'établissement.